

0 8
JUILLET
2025



Le Crotoy
#Saint-Firmin
Ancré dans l'avenir

Mag
INFORMATIONS MUNICIPALES



BILAN

*L'équipe d'une audacieuse mandature
2020 - 2026*





Edvant d'écmincher

Ch'est éne édition un molé espéciale qu'al vos attend pour éch huitième liméro d' « Le Crotoy – Saint-Firmin Mag », vu qu'ch'est s'darène pérution dvant chés prochains votages éd l'énèe tchivient.

Apréu deux énéés d'mandat qu'is ont tè déturbèes avec échl invnure éd Covidé, o nos ons résous à aplitcher no ratro : « incré din l'avnir ».

Ch'est no djide din tout ch'qu'oz intéprindons avec noz étchipe municipale, din tous chés proujets qu'oz avons pour no ville.

Ch'est l'volontè d'« foaire » qu'al o djidè ch'mandat-lo. In cminchant pèr (ér)foaire, avec et pi pour tout l'population. In mettant in plache éne érlation durabe, éstabe, preuche et pi fiabe intre l'commeune avec ses élus, et pi tous chés parténaires d'éch public et pi d'éch privé, et pi pèr déssu toute avec tous chés gins d'ichi.

Ch'l'ouvrage communale et pi chlo d'élú – d'éch maire in pérítchuyer – al s'écore su l'constainche qu'al plache, à mzure meume pèr méchant temps. A nmande des forches, dol passion, dl'invie d'aprinde, et pi d'ahanser du neu tous les jours din l'intéret à tértous, pour énhui pi pour énhmain.

« Incré din l'avnir », ch'est aringer insanne éch poéyi, ses rachènes, és tchulture, ses modes éd vie, és vie d'à tous les jours, avec ses compéttinches « d'énhui pour énhmain ». Ch'est éne tornure éd mots qu'o n'imploèe qu'pour conduire éne ville comme él note. Ch'est éne tornure d'idées qu'al énhmande tojours des délais d'trop longs, qu'al ratrine éd trop d'imprévu, mais étou gramint d'contintemint d'vir chés proujets vnir à bout. Ch'est éne tornure qu'al nos raminteu coér éq tous les jours, à tous chés décisions qu'o prind, o vivons avec no temps, pour éne histoère et pi éne avnir insanne. A nos forche à prinde du rtchul in wardant nos pieuds à terre. Pour nin définir, ch'est vir éloin in vivant achteure.

Mais qu'è qu'o nin diche d'un ingagemint municipal, éch principal i résse échl attache qu'i y-o intre éne étchipe éd ville et pi ses habitants. Ch'est l'partage éd no vie d'à tous les jours à tértous, éd no tchulture d'ichi, et pi l'volontè d'poustitcher dz'écanges qu'i fuch'te bien atampis.

Au boin-temps tchivient, ch'est point seulmint éne éléction qu'al attend chés voteux : ché sro l'écminchmint d'un novvieu mandat municipal.

I nn'est qu'd'éne étchipe : élchelle du Crotoé pi d'Saint-Firmin.

Traduction Jacques Dulphy

Magazine gratuit



Informations municipales
Hôtel de ville – 12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy
Tél. : 03 22 27 80 24 - contact@villeducrotoy.fr

VILLEDUCROTOY.FR

Edito

C'est une édition particulière qui vous attend pour ce huitième numéro de « Le Crotoy – Saint-Firmin Mag », puisqu'il s'agit de sa dernière parution avant les prochaines échéances municipales du printemps prochain (Lire encadré ci-dessous).

Après nos deux premières années de mandature sérieusement contraintes par la pandémie de Covid-19, nous avons résolument concrétisé notre devise : « ancré dans l'avenir ».

Un fil d'Ariane qui illustre l'esprit de notre équipe municipale, comme le postulat de chacune de nos actions et de chacun de nos projets pour notre ville.

C'est le « faire » qui a guidé cette mandature.

A commencer par (re)faire avec et pour l'ensemble de la population. Recréer un lien constant, solide, direct et de confiance entre la commune et ses élus, et l'ensemble de ses partenaires publics et privés, et surtout l'ensemble de ses habitants.

L'action municipale et le rôle d'élú - qui plus est celui de maire - reposent sur la constance dans l'investissement, parfois contre vents et marées. Ce qui requiert énergie, passion et envie d'apprendre et de construire chaque jour pour l'intéret général d'aujourd'hui et de demain.

« Ancré dans l'avenir », c'est conjuguer le pays, ses racines, sa culture, ses traditions, son quotidien et ses potentiels au « présent du futur ». Un temps qui n'existe que dans la gouvernance, en l'occurrence d'une ville telle que la nôtre. Un temps qui induit des délais toujours trop longs, des impondérables souvent trop nombreux mais aussi autant de raisons de se réjouir devant l'aboutissement de nos projets. Une conjugaison qui fait aussi que chaque jour et à chaque décision nous vivons avec notre époque, pour une histoire et avenir communs. De quoi prendre de la hauteur en gardant les pieds sur terre. Bref, c'est voir loin en vivant le présent.

Mais quel que soit le credo d'un engagement municipal, l'élément tout à fait déterminant demeure la connexion entre une municipalité et ses habitants. Soit : le partage d'un quotidien commun, la culture de la proximité, et impulser des échanges fondés et bien informés.

Au printemps prochain, ce n'est pas simplement une élection qui attend les électrices et les électeurs, mais le coup d'envoi d'un nouveau mandat municipal.

Il n'en va que d'une seule équipe, celle du Crotoy et de Saint-Firmin.

Philippe Evrard,
Maire.

Afin de respecter les règles - notamment en matière de communication - durant la période de réserve électorale (six mois avant la date du premier tour des élections municipales prévues à ce jour en mars 2026), ce huitième numéro de « Le Crotoy – Saint-Firmin mag » ne proposera pas la rubrique habituelle « projets ».

Par ailleurs, passé cette date, cette même édition ne sera plus disponible qu'à la demande auprès du guichet d'accueil de la mairie (en fonction des stocks disponibles).

Directeur de publication : Philippe Evrard
Rédacteur en chef : Johann Rauch
Conception et réalisation : Nord-image - Abbeville
Photos : services municipaux et DR
Imprimerie : Nord-image - Abbeville
Tirage : 1 500 exemplaires
ISSN : 2803-4511

BILAN

Pour ce dernier numéro de la mandature 2020-2026, nous vous proposons une rétrospective de l'action municipale.

La liste n'est probablement pas exhaustive mais nous avons tenté d'être le plus complet possible. Chacun des points abordés ici a été développé dans les précédents numéros de "Le Crotoy - Saint-Firmin Mag".

Un lien de proximité, de pédagogie et de transparence qui a donné de suivre l'évolution des projets, des chantiers et leurs financements.

Pour plus de détails sur chaque dossier, n'hésitez pas à vous référer aux sept éditions précédentes.

Le point sur les finances de la ville

Panorama de la situation budgétaire de la commune au terme de cette mandature 2020-2026... N'hésitez pas à consulter les éditions précédentes pour les plans de financement de chaque action communale.

10 millions d'euros d'investissements sans emprunt

L'ensemble des investissements réalisés en 6 ans s'élève à 10,031 millions d'euros en 2026 (le montant d'investissement consacré à la voirie s'élève à : 4 467 022 €, il n'est pas sujet à subvention). Un programme opéré **sans recours à l'emprunt depuis mai 2020**. Une gestion qui a mené à une baisse du montant d'endettement par habitant de 2 570 euros en 2020, à 1 817 euros en 2025.

Une levée de plus de 3 millions d'euros de subventions

Afin de réaliser son programme d'investissements, la municipalité a mis en place une scrupuleuse gestion de ses dépenses, et un gros travail de recherche de subventions.

En six ans, la commune du Crotoy a levé pour 3 341 710 euros de subventions publiques uniquement en investissements.

Ce montant additionne l'ensemble des fonds déjà acquis, puisque notre recherche de financements publics a encore à porter ses fruits sur plusieurs dossiers en cours. Enfin, il s'agit d'ajouter des accompagnements au fonctionnement, tels que : 40% de l'achat du mobilier de la médiathèque ou encore 30% du montant des collections...

Ni hausse d'impôts, ni de taxes sur les résidences secondaires

Malgré les baisses régulières de dotations publiques, **la ville n'a procédé à aucune hausse de la part communale dans les taux des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti.**

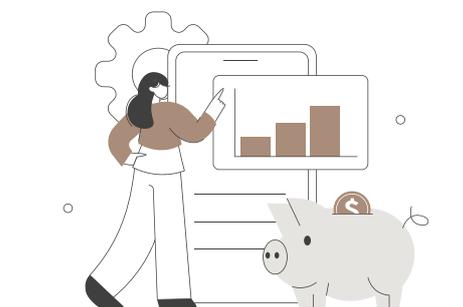
Les hausses traduites sur les feuilles d'imposition relèvent des réévaluations notamment des assiettes fiscales de l'administration fiscale.

Par ailleurs, le conseil municipal a fait le choix de **ne pas appliquer non plus la taxe sur les résidences secondaires**, comme c'est le cas dans de nombreuses localités touristiques. À noter aussi : l'application de la taxe d'habitation, en plus de la contribution foncière des entreprises (CFE) sur les meublés de tourisme, relève de l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre. Enfin, la taxe de séjour est rétrocédée à hauteur de 75% à la commune par le syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard.

Budgets communaux votés en conseil municipal de 2020 à 2025

Années	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement
2020	7 849 942,03 €	7 849 942,03 €
2021	7 708 769,14 €	7 708 769,14 €
2022	7 874 545,27 €	7 874 545,27 €
2023	7 635 540,33 €	7 635 540,33 €
2024	9 084 804,03 €	9 084 804,03 €
2025	6 855 784,94 €	6 855 784,94 €

Années	Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement
2020	5 485 472,15 €	5 485 472,15 €
2021	4 730 416,75 €	4 730 416,75 €
2022	4 745 006,89 €	4 745 006,89 €
2023	4 166 202,12 €	4 166 202,12 €
2024	5 587 105,09 €	5 587 105,09 €
2025	7 038 386,17 €	7 038 386,17 €



Un mandat : 23 nouvelles rues et places

Au cours de ces six années, la municipalité a mis en place un principe de référence dans son approche des travaux en règle générale, et en matière de voirie en particulier consistant à n'entamer un chantier dès lors qu'il est possible de le mener dans son entièreté. Ce, afin de limiter la gêne que peuvent occasionner des travaux au quotidien, autant que d'en limiter les coûts et le temps d'intervention. En revanche, la difficulté reste de synchroniser l'ensemble des intervenants, et de trouver l'ensemble des financements en amont.

**DERNIER TRIMESTRE 2020
DEUXIÈME TRIMESTRE 2021**

**Rue Ferdinand de Lesseps et
place du Monument aux Morts**

Enfouissement des réseaux aériens, rénovation des réseaux d'assainissement, d'eau pluviale, d'adduction en eau potable, de gaz, aménagement de la voirie (chaussées et trottoirs), éclairage public, et aménagement paysager de la place.



DERNIER TRIMESTRE 2021

**Allées Beausoleil,
Bellevue, Bessie Coleman
et Beaurivage,
rue de Mayocq
et rue Barre-Mer**

Rénovation trottoirs
et chaussées.



DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

**aire de camping-cars
(port de plaisance)**

Surfaçage et barrières.



**DEUXIÈME TRIMESTRE 2023
AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024**

Rue Carnot

Réhabilitation des réseaux d'assainissement, eau pluviale, adduction en eau potable, enfouissement des réseaux aériens, éclairage public, gaz, voiries, carrés jardiniers, parkings, aménagements paysagers



**DERNIER TRIMESTRE 2021
AU PREMIER TRIMESTRE 2022**

**Rues Florentin Lefils
et du Capitaine Guy Dath**

Rénovation des réseaux d'assainissement, d'eau pluviale, d'adduction en eau potable, de gaz, d'électricité et de télécommunication, aménagements paysagers, renouvellement de l'éclairage public, nouvelle voirie (chaussées, stationnements et trottoirs).

**DERNIER TRIMESTRE 2022
AU PREMIER TRIMESTRE 2023**

**Rues des Ecoles, Victor Pelletier,
et du Général Leclerc (entre la
place du Monument aux Morts et
la rue de la Porte du Pont).**

Enfouissement des réseaux aériens, rénovation des réseaux d'assainissement, d'eau pluviale, d'adduction en eau potable, de gaz, éclairage public, aménagement de la voirie (chaussées et trottoirs).

**PREMIER ET DEUXIÈME
TRIMESTRE 2021**

Rue de la Dune

Enfouissement des réseaux aériens, bordurages, aménagements des entrées charretières, pose de chicanes et voiries (avec l'intercommunalité).



Et aussi...

**Premier et deuxième
trimestre 2024**

Rue de l'Eglise (Saint-Firmin)

Réhabilitation des réseaux d'eau potable, voiries et bordurages.

**Premier trimestre
au dernier trimestre 2024**

Rues de la Maye et du Marais

Effacement des réseaux aériens, éclairage public (en attente de l'intervention de France Télécom).

Deuxième trimestre 2024

Entrée du lotissement Barre-Mer

Parking, réfection de chaussée et réparation bordures de trottoirs.

Troisième trimestre 2024

Rues du lotissement Barre-Mer
et Paul Catelain (Saint-Firmin)

Travaux entretien voirie.

Retrouvez le détail de chacun de ces chantiers dans nos publications municipales semestrielles.

Planter le décor

Au même titre que l'équilibre économique ou l'intérêt social, **la question environnementale se pose désormais au commencement de chaque projet.** Les contraintes en la matière sont devenues incontournables, parfois aussi tout à fait discutables, pour autant la notion d'un cadre de vie naturel et

préservé est une question de bon sens. C'est pourquoi **nous avons pris à bras le corps cette thématique de l'environnement**, et nous l'avons conjugué à notre temps, avec nos traditions et notre patrimoine. La marge de progression en matière de végétalisation laisse encore de la place à bon nombre d'idées...



Végétaliser la ville

Nous avons assorti chaque projet de rénovation de l'espace public à un aménagement paysager en pleine terre. Un principe plus durable que les plantations en pot. Aussi, dès lors que les réseaux souterrains et la qualité géologique qui l'ont permis nous avons prévu des espaces verts.

Pour illustration : les enclaves de plantations de la rue Florentin Lefils, les massifs de la rue du capitaine Guy Dath ou du parking au carrefour des rues Carnot et Grognet Gourlain, le réaménagement de la place du monument aux Morts et les allées le long des murs d'enceinte des cimetières de Saint-Firmin et du Crotoy, l'entrée du lotissement Barre-Mer...



La rue Carnot, et la naissance des « Carrés jardiniers »

Les nouveaux réseaux souterrains des 520 mètres de la rue Carnot n'ont pas donné la possibilité de végétaliser la voirie, mais **depuis ce chantier nous avons mis en place la possibilité de « carrés jardiniers ».** En substance, à chaque rénovation de trottoir, chaque propriétaire volontaire peut conserver un espace de plantation le long de sa façade. **De quoi embellir et climatiser sa maison en version 100% économique et écologique.**



L'émulation sociale au jardin

Selon le projet de campagne municipale proposant de développer des jardins partagés, la municipalité a converti la friche horticole dite « Moitrelle » - du nom de son dernier propriétaire - afin de créer les jardins partagés en place depuis 2024.

La ville a soutenu la constitution d'une association d'usagers, et s'est investie dans la réhabilitation du site, relayée par de dynamiques bénévoles. Un travail d'ampleur pour dépolluer, niveler et élaguer le terrain, aménager les parcelles et les allées, installer les cabanons et récupérateurs d'eau de pluie... **Désormais 26 jardins sont en culture, et la ville compte une émulation sociale et associative supplémentaire** et une initiative notable en matière d'environnement et de consommation saine et durable !

Les jardins ont été inaugurés fin juin 2025, en présence de la veuve et des enfants de Philippe Moitrelle, dernier horticulteur crotellois.



Optimiser nos espaces verts

Comme pour l'ensemble des espaces publics, la ville est tenue de se conformer aux nouvelles méthodes d'entretien de ses espaces verts : fauches tardives, gestion différenciée, plantations d'espèces locales et vivaces en priorité, limiter les recours aux plantations annuelles et/ou en pot... bref c'est à la fois **une nouvelle approche d'entretien, mais aussi de vie – et d'appréciation - des espaces publics naturels.**

C'est ainsi que la vaste pelouse de la station d'épuration a été reconvertie en verger et rucher, avec la plantation d'une cinquantaine d'arbres fruitiers ainsi que les ruches de l'apiculteur, Mickaël Dechepey.

Un marais classé et chassé

Le marais communal est tout à la fois une zone de préservation faunistique et floristique, un secteur d'activité pastorale, et un site de chasse et de pêche. **La ville travaille avec l'ensemble des acteurs du marais, et a d'ailleurs sauvé de la démolition une hutte de chasse**, tout en renouant des liens de confiance avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et la police de l'Eau (Lire en page 15)

Inscription au concours des villes et villages fleuris

Le concours régional des villes et villages fleuris offre un accompagnement dynamique et moderne pour la végétalisation de la ville, mais aussi pour bien calibrer nos efforts en matière de cadre de vie et de mise en valeur du patrimoine. **Après les encouragements du jury en 2023, nous avons reçu le passage du jury pour un classement « trois fleurs » début juin 2025...** Verdict à l'automne. Mais dans tous les cas, c'est l'environnement de la commune qui y a gagné.

La roseraie patrimoniale

La brigade municipale dédiée aux espaces verts s'est mobilisée pour la création d'**une roseraie composée des espèces créées en mémoire des grands noms qui ont ponctué l'histoire croteloise** (Colette, Jules Verne, Manessier...). Une initiative qui a remporté un vif succès dès ses débuts en 2024, et plus encore depuis son achèvement au printemps dernier.

Le dimanche matin, on fait « Sciences pots »

Une dose de végétal jusque dans le calendrier festif, puisque **depuis le printemps 2022** le service animations propose « **Sciences pots** », **les marchés au jardin dominicaux**. De quoi réunir des producteurs, commerçants, artistes, artisans et artisans d'art en lien avec la nature et le jardin.



Les jardiniers en peinture

Depuis le printemps 2024, **la commune propose un « challenge jardinier », ou une idée nouvelle pour rassembler et récompenser « les bonnes volontés du jardin »**. Le principe est simple : chaque administré peut inscrire ses plantations visibles depuis la voie publique, et un artiste en proposera une évocation artistique. En 2024 les aquarelles d'Arlette Sanchis, en 2025 les huiles de Francine Binda (aussi auteure des peintures de la roseraie).



Dans le commerce



On sait combien la vie locale et la proximité propre à nos communes doivent beaucoup à leurs entreprises : commerçants, artisans et professions libérales.

Aux conjonctures économiques nationales, au prix de l'immobilier et au déclin démographique de notre commune s'ajoutent les difficultés de recrutement et les nombreuses charges administratives et financières auxquelles les entrepreneurs doivent faire face. De leur côté les collectivités publiques telles que la mairie du Crotoy sont tenues de faire appliquer les réglementations en vigueur.

Notre mandature s'est tenue à l'écoute des entrepreneurs locaux comme des porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprises.



Concrètement...

- **Durant la pandémie de Covid-19, la municipalité a appliqué la gratuité de l'ensemble des terrasses** et autres occupations du domaine public pour l'année 2020. En 2021, une nouvelle grille tarifaire a été mise en place pour une meilleure équité, avec aussi l'autorisation durant la saison estivale 2021 d'étendre les terrasses gratuitement en concertation avec les résidences voisines naturellement,

- Pour ne parler que des commerces, ces six dernières années, la ville a observé **l'installation ou la reprise d'une vingtaine d'entreprises dont la majeure partie en centre-ville**, pour une demi-douzaine de fermetures (lire aussi en page 19),
- Le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'**une délibération visant à préserver les cellules commerciales du centre-ville, en interdisant la conversion en habitation.**

Toujours mieux pour l'équipement municipal

Un site de 2 pistes de padel

Parmi les chantiers majeurs de cette mandature : la création de 2 pistes de padel. Une nouvelle structure sportive, voisine de la halle des sports, dont la construction a débuté concrètement début avril pour s'achever par une inauguration vendredi 27 juin 2025.

Un équipement inédit, qui place la ville à l'avant-garde des sports de raquettes. Un atout supplémentaire pour l'attractivité du Crotoy, ouvert à tous.

La commune a délégué l'administration quotidienne de ce site sportif au tennis-club Rue-Le Crotoy, déjà en charge de la halle des sports depuis de nombreuses années.



Au cours des 6 dernières années, la ville s'est aussi étoffée de...

- 14 cabines de plage supplémentaires depuis 2020, soit 101 en tout et une installation de l'ensemble des cabines et du chemin de planches non plus du 1^{er} mai au 30 septembre, mais du 15 avril au 15 octobre de chaque année,
- Un ciel de rue qui donne une atmosphère festive en été comme en hiver à la rue de la Porte du Pont,
- De nouvelles décoration de Noël au Crotoy et à Saint-Firmin, avec de nouveaux décors dont les fameuses boules de Noël aux décors animés
- Un skatepark transféré à côté d'un nouveau city-stade rue des Roulettes qui retrouvera sa place dès la fin du chantier des pistes de padel.



La poursuite du plan de vidéoprotection

Le plan de mise en place de la vidéoprotection a débuté en 2019, la ville compte aujourd'hui 46 caméras pour 86 points de vue. Un dispositif qui a notamment contribué à la résolution d'enquêtes criminelles, dont l'arrestation par le GIGN d'un gang de cambrioleurs réputés violents et sévissant sur les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

La vidéoprotection communale a aussi permis l'arrestation d'un individu recherché pour viol commis en dehors du territoire communal, le démantèlement de trafics de stupéfiants, ou encore près d'une centaine d'accidents avec délits de fuite sur le territoire communal.

Enfin, le dispositif national Poséidon a régulièrement recours aux informations collectées par les systèmes de vidéoprotection communaux, dont celui du Crotoy, en vue d'endiguer les mouvements de personnes en situation irrégulière.

19 caméras supplémentaires, financées par le Royaume-Uni, seront prochainement installées avec le concours de la préfecture afin de toujours mieux lutter contre l'immigration clandestine et les réseaux de passeurs.

DU NEUF AUSSI PAR ICI

- Un nouvel ensemble : aire de jeux pour enfants, city-stade, aire de pique-nique et boulodrome sur le terrain de la base nautique de Saint-Firmin,
- 1 nouveaux grand module à l'aire de jeux Adrienne Bolland,
- L'installation d'agrès de freetness voisins de l'aire de jeux pour enfants Adrienne Bolland,
- 15 défibrillateurs supplémentaires, soit 21 en tout,
- Un nouvel équipement sanitaire automatisé des toilettes publiques de l'avenue des Écluses,
- Une mise en place de panneaux informatifs en ville selon la nouvelle identité graphique (à noter que la compétence liée à la signalétique de la ville demeure une compétence intercommunale)
- 4 nouvelles stations de 2 bornes de charge de véhicule électrique : place Gabriel Carpentier à Saint-Firmin, parking de la route de Rue, Halle des sports et parking d'entrée Nord.



Sécuriser la circulation au Crotoy comme à Saint-Firmin

La commune a déployé plusieurs méthodes en vue de réduire la vitesse de la circulation routière : stationnement en quinconce rues Guy Dath et Carnot, chicanes rue la Dune et prochainement sur l'ensemble des routes traversant Saint-Firmin.

A la demande de nombreux administrés, souvent riverains des axes les plus accidentogènes, les contrôles ont révélé quelque 275 excès de vitesse situés entre 75 et 90 km/h au lieu de 50, deux conducteurs ont été arrêtés dans Saint-Firmin à 135 et 150 km/h.

Le patrimoine au coeur



Les deux premières actions en faveur du patrimoine dès mai 2020 furent : la pose de la plaque de l'inscription de l'église Saint-Pierre au titre des monuments historiques, et l'installation de paratonnerres afin de protéger les églises Saint-Pierre et Saint-Firmin.

Deux interventions aussi symboliques que révélatrices de l'investissement municipal dans ce domaine : **mettre en valeur notre histoire et ses témoins, et pallier les urgences dans lesquelles se trouvent nos édifices.**

Le devoir de la mise en valeur

Ainsi, la mandature a placé **le patrimoine au premier rang de sa stratégie culturelle et du développement touristique** avec la mise en place d'un service de visites guidées, contées, des périples Histo'kids dédiés aux enfants, et à bord de notre train touristique routier, ainsi que des partenariats avec le Parc Naturel Régional Baie de Somme - Picardie maritime, et le Pays d'Art d'Histoire Ponthieu - Baie de Somme, entre autres.

L'urgence de sauvegarder

Par ailleurs, **un audit architectural a été mené sur les églises Saint-Pierre et Saint-Firmin**, mettant en lumière un programme indispensable de travaux de l'ordre de 1,4 millions d'euros, dont certains particulièrement urgents afin de garantir la seule sauvegarde des 2 édifices.

L'inscription de l'église Saint-Pierre au titre des monuments historiques en 2019, induit un travail de programmation de travaux en concertation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), en cours depuis dix-huit mois. Toutefois, a pu être réalisé le changement de la verrière de la grotte de la chapelle de la Vierge, qui menaçait de s'effondrer et engendrait d'importantes infiltrations de pluie responsables de profonds dommages depuis de nombreuses années.

Un premier chantier au chevet du clocher de Saint-Firmin a débuté en ce mois de juin 2025.

Nos ex-voto restaurés ont retrouvé l'église Saint-Pierre

Une autre **campagne d'urgence a été menée en direction des ex-voto de l'église Saint-Pierre**. Sept bateaux qui participent à l'histoire maritime crotelloise restaurés par les soins d'un atelier spécialisé, et qui ont retrouvé les voûtes de l'église Saint-Pierre fin juin 2025. Ce, grâce à un nouveau système d'accroche conçu par un ébéniste socleur. Pour cette opération, la ville s'est adjoint les conseils de la DRAC, du service de conservation du département et du pôle patrimoine d'Abbeville.

Les ex-voto numérisés

Afin de participer à leur mise en valeur, ces précieuses maquettes ont été numérisées et seront présentées en détail à l'aide d'une borne numérique dès septembre 2025. Celle-ci retracera l'historique de ces ex-voto, sur la base des recherches menées par l'association des deux églises.

A noter aussi, la restauration de sept des bannières traditionnelles de l'église crotelloise, et l'acquisition de supports d'exposition et d'un meuble de conservation financés par la commune et aidés par le Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA).

À NOTER AUSSI

- **La municipalité a dû procéder bien à regret à la destruction du "Saint-Antoine" et du "Rose des Vents". Deux navires témoins de l'âme maritime de notre cité**, que le manque d'entretien avait rendus tout aussi irréparables que dangereux. En lieu et place du "Rose des vents" à l'entrée de la ville, a été installé le "Tchot Pierre" restauré par les agents du service technique communal.

- **Le Crotoy a été invité par Amiens Métropole à rejoindre le parcours Aronnax**. Une première collaboration, qui né dans les pas de la vie et de l'oeuvre de Jules Verne, particulièrement fructueuse avec la capitale picarde, qui en appellera de nombreuses autres.

- **La commune fut la première localité de la côte picarde à s'engager auprès de l'agence régionale pour le picard**, en signant la charte "Ma commune aime le picard". Parmi les actions : programmation d'animations en picard, traduction des éditos du maire dans les magazines municipaux et guides des animations, promotion du picard à l'école, participation de la ville à l'actualité de l'agence pour le picard...

Toujours mieux accueillir nos visiteurs

A l'instar de toutes les localités touristiques, **le succès du Crotoy et de Saint-Firmin place la ville face à d'audacieuses opportunités, et aussi de sérieux dilemmes notamment financiers.** Les coûts que représentent les afflux touristiques ne peuvent être uniquement assumés par les contributions des foyers locaux, soit tout juste 2 014 habitants à l'année répartis sur Le Crotoy et Saint-Firmin (chiffres INSEE recensement 2023).

Un nouvel office de tourisme

Parmi les projets menés à bien en direction du développement touristique, la commune a souhaité réserver un spacieux espace à l'office de tourisme (de gouvernance intercommunale depuis 2017) au rez-de-chaussée de la médiathèque. Quelque 80m² que le bureau d'information touristique et sa boutique vont pouvoir investir à leur guise dès l'automne 2025, en même temps que l'équipe de la médiathèque.

Objectif : "Station classée"

Une amélioration dans l'accueil des publics est pour les conditions de travail des agents et qui étaiera la démarche de la ville dans le dossier de labélisation "Station classée".
Objectif : un aboutissement du dossier pour fin 2025.

C'est pourquoi **le stationnement payant**, mis en place il y a désormais un peu plus de vingt ans sur la commune, tout comme le reversement de **la taxe de séjour permettent à nos visiteurs de contribuer au pot commun.** En contre-partie, **il nous appartient d'optimiser ces ressources financières** émanant du tourisme, secteur économique premier de notre ville, et de toujours mieux accueillir les touristes.



Une pierre angulaire du développement de la ville qui ouvrira de nouveaux horizons aux projets communaux, tels que la création d'un nouveau pôle nautique à la Bassée (Lire en page 14).

En effet, ce classement implique une veille constante et des investissements renouvelés en terme de qualité de cadre de vie, de programmation culturelle et festive, d'équipements... et ceci pas uniquement en direction du public touristique, mais aussi en faveur de la population locale.



À PROPOS DU STATIONNEMENT

- Notre mandature a **ramené le stationnement payant du 1^{er} avril au 31 octobre, au lieu du 1^{er} avril au 30 novembre**, et appliqué **la gratuité entre 12h et 14h** (sauf quartier Butte du Moulin),
- **Les tarifs de stationnement payant sont restés inchangés ces 6 dernières années**, à l'exception du parking d'entrée de ville route de Rue passé de 2 à 3 euros par jour,
- La précédente mandature s'était engagée pour le **financement de la création du parking gratuit par l'entrée nord de la ville** (Station conchylicole), pour un montant de l'ordre de 700 000 euros. Notre municipalité a **renégocié ce projet avec le syndicat mixte baie de Somme - grand littoral picard qui en a supporté l'investissement sans apport communal.** Rappelons que la ville contribue chaque année au financement du syndicat mixte à hauteur de 25% du montant collecté de la taxe de séjour.

ACTIONS TOURISTIQUES

- **Ouverture d'une boutique officielle saisonnière** diffusant des produits souvenirs et pratiques aux couleurs de la ville, et d'un point de billetterie supplémentaire.
- **Un gros travail de rénovation des aires d'accueil des camping-cars** a été mené : surfacage, entretien, système automatisé d'accès...
- Afin de lutter contre les stationnements erratiques des bus dans la commune, il a été créé **une aire de stationnement dédiée aux autocars**, rue des Abattoirs.
- **Sur proposition de l'office de tourisme d'Amiens Métropole**, la ville a signé une convention de partenariat visant à **inclure les visites guidées et contées, et l'accès au train touristique** routier de la ville du Crotoy dans ses pass touristiques. Une autre belle vitrine promotionnelle pour la commune, et une diversité supplémentaire de l'offre découverte pour nos partenaires Amiénois.
- La ville figure désormais dans les débats et projets des instances touristiques locales, départementales, régionales et nationales.

La vie ensemble au quotidien

TOUS AU(X) MARCHÉ(S)

S'il est **un incontournable de la vie locale, c'est bien le marché**, lieu d'échanges, de rencontres et de consommation en circuit court. Au Crotoy le rendez-vous est donné chaque vendredi matin tout au long de l'année, et en plus chaque mardi de juin à septembre. La municipalité a procédé à plusieurs extensions de ces marchés de plein vent, qui comptent désormais une cinquantaine d'exposants à près de deux cents selon la période, soit une cinquantaine de commerçants supplémentaires en 6 ans.



Par ailleurs, lors des jours de marché la municipalité a mis en place un système de navettes en minibus gratuites tout au long de l'année, offrant aux administrés les moins mobiles une aide précieuse, et aux visiteurs un moyen de stationner sur les parkings ex-centrés, et notamment le parking gratuit de l'entrée nord, en reliant facilement le centre-ville.

A ces marchés hebdomadaires, s'ajoutent en périodes printanière et estivale les marchés de terroirs, les marchés de l'artisanat et les marchés au jardin.

LE SUCCÈS DES SORTIES EN MINIBUS

A l'automne 2024, **la ville a lancé un service de sorties quasi-quotidiennes en minibus** via les marchés hebdomadaires crotellois, le centre-ville et le siège de l'intercommunalité à Rue, le cinéma de Quend-Plage, le complexe aquatique de Belle-Dune, mais aussi à Abbeville, à Amiens... D'emblée, cette offre a remporté un vif succès auprès des Crotellois et des Saint-Firminoises pour qui les déplacements sont difficiles, voire même impossibles.

Une proposition qui sert le lien social, favorise le maintien à domicile et donne une alternative éco-citoyenne de transport en commun en zone rurale.



LES + DU SERVICE COMMUNAL

- Afin de pérenniser et d'optimiser son **service mensuel de ramassage des encombrants**, la municipalité a réorganisé les modalités de collecte. Le service culturel propose de son côté de récupérer les livres d'occasion,

- Bien que l'urbanisme soit de compétence intercommunale, la municipalité a souscrit à la possibilité de **maintenir en mairie le poste dédié à l'instruction des demandes d'urbanisme** de ses administrés, afin d'en simplifier les démarches et là encore favoriser la proximité.

- **Le maintien du financement communal des distributions de raticides gratuites pour les habitants.** Une action d'accompagnement indispensable aux programmes de dératisation menés sur le domaine public en concertation avec les autorités environnementales et sanitaires. **Idem pour la prise en charge par la commune des destructions de nids de frelon asiatique** chez les particuliers afin de lutter contre la prolifération de cet insecte nuisible pour l'environnement.

- Pour la première fois, **la commune s'est engagée auprès de l'établissement français du sang** et la Croix Rouge, en vue d'une première collecte de dons du sang le 12 août 2025, salle Toulouse-Lautrec.

AUPRÈS DE NOS PÊCHEURS

- **La ville a mis à disposition des locaux municipaux pour une dizaine de sessions de formations professionnelles obligatoires en direction des pêcheurs à pied.** Une organisation qui a permis à une cinquantaine de pêcheurs à pied de la commune et des environs d'éviter les frais de déplacements au lycée professionnel de Coutances (Manche), et la perte d'exploitation de nombreuses marées.

En faveur de nos associations

- **Depuis 2020, près de 330 200 euros de subventions ont été alloués aux associations.** Une aide financière qui s'ajoute au soutien administratif, matériel et logistique, dont : la mise disposition d'un minibus pour les associations locales, et de locaux communaux pour l'ensemble du tissu associatif crotellois et saint-firminoises.

- **Le développement des partenariats association/commune**, tels que pour l'administration de la halle des sports et les pistes de padel par le tennis club, la culture et l'entretien des jardins Moitrelle, la protection et la stérilisation des populations de chats sans maître...



- En plus de veiller au respect et à la transmission de nos traditions maritimes, **la ville a régulièrement renouvelé son soutien à la corporation des pêcheurs en mer dans leur mobilisation contre la création de la ferme éolienne au large de Dieppe et du Tréport.**

Idées cadeaux...

- Depuis 2022 et la possibilité retrouvée d'organiser des rassemblements, la municipalité a **renoué avec la cérémonie de remise des récompenses communales aux jeunes diplômés, en élargissant le spectre aux diplômes professionnels reconnus par l'Education nationale.**

- Pour Noël : la municipalité distribue **en moyenne chaque année 570 bons d'achat de 50 euros** à valoir chez les commerçants locaux, aux **Crotellois et Saint-Firminoïses en résidence principale, dès l'âge de 70 ans.** Les administrés résidant en maison de retraite se voient offrir un panier garni dont le contenu est chaque année renouvelé. Quelque 150 paniers ont été distribués sur les 6 ans. **360 jouets** ont été offerts durant le mandat, dans le cadre du **Noël des tout-petits non scolarisés.**



- En plus de la **traditionnelle Saint-Nicolas** organisée à la sortie de l'école, avec la participation bénévole des parents d'élèves, de Colette Rietsch et de Fabrice Delorme, la ville offre à chaque Noël un livre à tous les élèves de l'école Jules Verne, et aux écoliers crotellois et saint-firminoïses scolarisés dans d'autres localités. **Plus de 1 100 ouvrages ont été distribués ces 6 dernières années.** Et sur la même période, près de **12 000 euros pour les spectacles de Noël offerts aux écoliers.**

- En raison notamment de la pandémie de Covid-19, une seule classe de neige a été organisée par l'école du Crotoy, la commune y a participé à hauteur de 5 000 euros. Par ailleurs, la commune participe aussi au défi 10 jours sans écran impulsé depuis deux ans par la Ligue des Droits de l'Homme.

Bâtiments publics

En mairie

- **La rénovation de la salle du conseil municipal** incluant des travaux d'isolation et d'insonorisation, de réparation liés aux infiltrations d'eau pluviale, la remise en peinture des murs, le décapage et nettoyage du meuble bibliothèque, la peinture des volets. **Il a aussi été remis au goût du jour les peintures et l'éclairage du hall d'accueil, des couloirs et de certains bureaux, la pose d'une signalétique aux couleurs de la ville, ainsi que l'installation d'une porte vitrée logotée et automatisée** assurant à la fois une meilleure sécurité et une meilleure isolation thermique.



AUSSI AU RAYON TRAVAUX...

- Dès 2020, **un plan de restauration des logements communaux** de la résidence des Tilleuls, de la rue Jules Verne, et du tennis-club a été mis en place, tout comme la rénovation des locaux communaux situés à la station d'épuration.

- **A Saint-Firmin** : changement des volets de la salle des fêtes, et nouveau surfaçage de la cour de l'école,

- En juin 2025, la commune arrive enfin au terme d'une longue démarche de **reprise des malfaçons de la tribune et des vestiaires du stade Lucien Déraulé**, dont la construction fut lancée en décembre 2019.

- Début 2023, un chantier mené par les services techniques de la ville posait les fondations d'**une nouvelle salle communale** pour les associations, mais aussi dédiée aux familles notamment à l'issue des cérémonies funéraires du cimetière situé juste en face.

- Malgré la vigilance de nos agents en charge des toilettes publiques, ces dernières sont régulièrement le lieu d'incivilités et de dégradations. Afin d'en assurer la permanente salubrité, la commune a **mis en place des toilettes à l'entretien automatisé.** La ville a aussi créé **une toilette public supplémentaire face au cimetière du Crotoy**, dans la structure de la nouvelle tribune du stade.

- Un travail en concertation avec la **SNSM** est en cours afin de bâtir **un lieu de stockage plus adéquat pour le matériel d'intervention**, dont un aéroglisseur que la station permanente crotelloise attend depuis 2019.



Butte du Moulin

En 2021, **un chantier d'urgence a été mené sur la tour de la butte** dont le parement s'était en grande partie effondré. Le mur d'enceinte de la butte du Moulin situé sur l'estran donnait des signes d'affaissement depuis de nombreuses années en raison des assauts de la mer et du ruissellement des eaux pluviales depuis le sommet de la butte. En 2024, avec le concours du syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard, compétent en matière de gestion du trait de côte, la ville a financé le chantier de renforcement complet du pied de l'édifice. Une réflexion est à l'étude pour la pose d'un escalier d'accès à la plage sans impacter la solidité du mur.



Faire de la Culture notre quotidien



Avec la construction de la future médiathèque, projet phare de cette mandature, **la municipalité a souhaité faire de la Culture un levier notable de la redynamisation de la vie locale.** L'opportunité de démontrer combien la curiosité du

monde qui nous entoure et des talents qui le composent sont une ouverture culturelle offerte au tout un chacun au quotidien... C'est aussi la démonstration que **la Culture, c'est l'exact opposé du snobisme, de l'entre-soi et du poussiéreux.**

La médiathèque, ce nouveau lieu de vie crotellois

Cofinancé de manière inédite par les instances culturelles de l'Etat, de la Région et du Département, le chantier de réhabilitation de l'ancienne école du port en **médiathèque trouvera son terme en ce début d'été. L'ouverture au grand public est prévue pour décembre 2025.** La médiathèque a été conçue comme un **nouveau lieu de vie, porté par l'offre culturelle.**

Y a quoi dedans ?

Concrètement, il s'agit de réunir : **un lieu de rencontres et d'échanges ouvert à tous, un guichet d'accueil France Service et les permanences sociales, l'office de tourisme, des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique, des animations pour l'enfance et la jeunesse, une large programmation artistique, un site de coworking, des espaces de jeux (notamment numériques), un "fab lab"...** et plus encore, le tout au coeur d'un site moderne, lumineux et vivant dont la vocation première est la promotion du savoir, de la curiosité et de la lecture.

Au travers de multiples possibilités d'usages qui feront l'âme du lieu, la médiathèque donnera aussi une nouvelle dimension à ce quartier de l'ancien îlot Jules Verne, et à la vie crotelloise.

On parle aussi ici de lien social, d'offre éducative et de programmation intergénérationnelle tout au long de l'année et pour tous les publics.

Un équipement calibré

Si le financement d'investissement de la médiathèque a été fortement soutenu par l'Etat, la Région et le Département, l'expertise de **ces cofinanceurs officiels a aussi accompagné la commune sur le budget de fonctionnement de la médiathèque dans son contenu (livres, jeux, matériels...), comme dans son administration et son animation** (recrutement de trois agents qualifiés à temps-plein, et un mi-temps).

La saison culturelle crotelloise est née

Depuis 2022, la ville dispose d'une politique culturelle pleine et entière.

Tout comme pour son calendrier festif, la municipalité a souhaité programmer une saison culturelle sur le long terme. Une anticipation qui là aussi offre un spectre plus large de propositions et une meilleure visibilité, par exemple : le carnet des spectacles du Parc Naturel Régional.

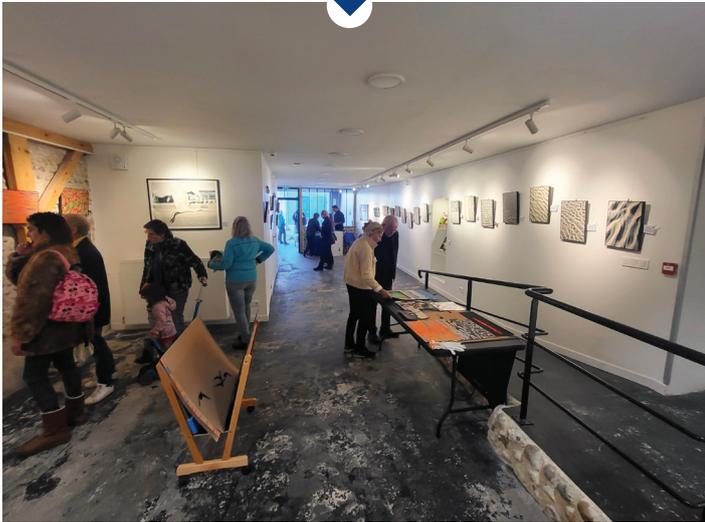
En l'occurrence, et comme il est coutume dans les offres culturelles, les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 ont été prévues de septembre à juin avec des pièces de théâtre, des lectures mises en scène, des rencontres littéraires, un festival annuel du premier roman, des expo-événements...

Des rendez-vous occasionnellement organisés avec le concours de bénévoles locaux, qu'il s'agisse du groupe de lecteurs pour la sélection du festival "Livres en baie" ou autres propositions d'expositions ou rendez-vous scéniques. Ce principe signe **la volonté d'inclusion de toutes les bonnes volontés, et de toutes les inspirations.**



ET AUSSI...

- Dès 2022, la ville a rénové le "Local à chaluts", et conçu deux nouveaux halls d'exposition "La galerie le Saint-Michel" et "L'atelier crotellois". Une offre à l'année de trois volumes d'exposition inédite entre Wimereux et Veules-les-Roses, et qui concrétise la volonté municipale de faire la part belle à toutes les expressions artistiques, et à tous les publics. **Ces halls sont aussi des sites de manifestations scéniques et d'expo-événements.**



- Le service culturel représente la ville au sein des instances culturelles et artistiques locales, départementales et régionales, d'où sont nées des collaborations et des projets avec le musée Boucher-de-Perthes - Manessier, le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) de Picardie, le festival régional de vidéomapping, Amiens Métropole et le musée de Picardie, Parc Naturel Régional Baie de Somme - Picardie Maritime, Pays d'Art et d'Histoire Ponthieu - Baie de Somme...



Lieux de Souvenir et commémorations



- Naturellement la municipalité a assuré la commémoration de l'ensemble du calendrier patriotique français officiel avec la participation des écoles et des associations locales,

- A l'occasion du centenaire du monument aux Morts crotellois, la plaque inaugurale brisée depuis de nombreuses années, a été remplacée en 2022. Les stèles communales en mémoire des victimes de guerre, ainsi que le carré militaire font l'objet d'une attention constante,

- Les moyens ont été donnés à notre agent préposé aux cimetières du Crotoy et de Saint-Firmin pour en assurer l'entretien et l'embellissement. A ce titre, la ville a procédé au remplacement de l'ensemble des plaques des allées des cimetières. Nos agents dédiés aux espaces verts ont aussi végétalisé l'espace entourant le jardin du souvenir du Crotoy,



Ces dossiers sortis de "l'impossible"

Réputés "impossibles" à résoudre, les dossiers de réouverture de la base nautique, du désensablement du bassin des chasses et la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont été remis à l'ordre du jour, et ont été résolus positivement... ou sont en cours de résolution.

L'avenir (re)passera par la base nautique

Après 20 années d'activités nautiques heureuses tant pour les scolaires et locaux, que pour les centres de loisirs et nos visiteurs, **en 2004** le plan d'eau de la Bassée était frappé d'une interdiction de navigation et de baignade. S'en suit **un imbroglio administratif qui restera irrésolu jusqu'au printemps 2024**.

A l'impossible nul n'est tenu, en revanche une reprise de contact et un travail serein avec l'ensemble des acteurs du plan d'eau, carriers, commune, syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard et services de l'Etat, a porté ses fruits. En effet, **une autorisation de navigation est accordé pour 22 hectares** dans un premier temps.



Le Département de retour au chevet du Bassin des chasses

L'**asphyxie du bassin des chasses** depuis des décennies est une problématique environnementale majeure pour la ville du Crotoy, comme pour la baie de Somme dans son ensemble. Cet équipement est une propriété départementale, son entretien revient donc à cette collectivité. Au point mort depuis trop longtemps, **ce dossier est remonté en haut de la pile des nombreuses prérogatives départementales**. D'emblée, le Département a assuré la commune de son engagement à trouver une solution durable. **Plusieurs propositions ont effectivement été faites, sans pour autant d'action concrète**.

La ville a régulièrement rappelé à ses partenaires, notamment aux services de l'Etat **toute l'importance de l'action du bassin des chasses pour la baie de Somme, comme pour la sécurité des localités situées en amont de la baie et régulièrement sujettes à des inondations**.

LA RÉVISION DU PLU

Un long travail de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été réalisé depuis 2016. L'aboutissement de ce document officiel qui est indispensable, aboutira à l'automne 2025. De quoi définir les perspectives de développement économique et urbanistique pour les décennies à venir.



Une avancée majeure, qui ouvre aussi des perspectives de rétrocession d'autres parcelles au fil des fins d'exploitation des carrières. **De quoi impulser un projet de création d'un nouveau pôle nautique**.

L'Etat mise sur le projet

L'idée sera d'ailleurs relayée par **la préfecture de la Somme, qui proposera de financer l'intégralité du coût de l'étude dans le cadre du dispositif national "Village d'avenir"**, signé à l'automne 2024. Un cabinet spécialisé est à l'oeuvre pour calibrer au mieux les équipements judicieux à (ré)implanter.

La ville se dessine là un nouveau secteur de développement économique et social durable et de premier choix.



La préfecture de la Somme rejoint le dossier

Au printemps 2025, **une réunion a rassemblé l'ensemble des services concernés**. Puis, **le département a procédé à un premier chantier de remblaiement de la fosse qui s'est creusée au seuil des écluses**, et qui menaçait la stabilité des fondations. L'aboutissement de ce chantier est repoussé à septembre 2025, d'ici là le bassin reste clos.

Christelle Hiver, nouvelle présidente du Département, s'est engagée à une proposition pérenne pour la fin 2025.



Retour sur le rappel à l'ordre communal du chantier du camping de la Prairie

La reprise du **camping de la Prairie** par un nouveau propriétaire était assortie à un vaste projet de réhabilitation. Le 10 mars 2020, un premier projet de "camping résidentiel" est présenté au cours d'une réunion publique. Le 15 mars, le premier tour des élections désigne une nouvelle majorité, le 17 le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19 est déclaré. La nouvelle mandature attendra le 23 mai pour prendre ses fonctions, et trouve un avis favorable de permis d'aménager en date du 19 mai. Elle en assurera le suivi, sans pour autant avoir eu l'occasion de se prononcer officiellement sur la question. La municipalité fera stopper le chantier **en juin 2023 en raison de divergences entre la nature des travaux, les déclarations urbanistiques et la réglementation du plan local d'urbanisme. Le chantier reprendra après remise en conformité du permis de construire.**

Affaires - bien - classées

Entre 2008 et 2020, la commune a consacré 841 444 euros de frais d'avocat pour une série de contentieux qui l'opposait à des organismes publics, des associations et des particuliers. Une **situation intenable** tant dans les relations qu'une ville est attendue d'entretenir avec ses interlocuteurs, que de l'énergie, du temps et de l'argent consacrés à la résolution des dossiers qui auraient pu l'être par la négociation.

A sa prise de fonctions, l'actuelle mandature a veillé à trouver une issue juste et concertée pour l'ensemble des actions en justice engagées, dont :

- le procès qui opposait la commune au club nautique de la baie de Somme depuis 2011, au sujet du port de plaisance,
- le contentieux engagé depuis 2010 avec le centre équestre Cavalcade.

Durant cette dernière mandature, 118 273 euros ont été mobilisés pour l'ensemble des frais de justice communaux.

Le sauvetage de la hutte de chasse N°3

En 2019, la hutte de chasse N°3 est sujette à des travaux de reconstruction sans déclaration d'urbanisme indispensable au préalable. reconnue contrevenante au code de l'urbanisme en juin 2021, la commune a été mise en demeure de procéder à la démolition de la construction illégale.

En octobre 2022, la commune reprend le dossier depuis le début, et se voit autorisée à rebâtir selon les préconisations de la commission des sites.

La hutte est alors sauvée, remise en service et réattribuée en août 2024.

Ne rien lâcher

Parmi bon nombre de projets et de dossiers pour le développement de la commune, **trois sujets ont déjà été pris à bras le corps sans, pour le moment, trouver de dénouement profitable.**

LA QUALITÉ DES EAUX DE LA BAIE DE SOMME

Depuis 2018, la réévaluation des critères sanitaires pour les **autorisations de baignade a classé la ville en "qualité insuffisante"**. Depuis 2020, la commune s'est fait entendre notamment auprès de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) en charge des tests et enquêtes sanitaires, afin de lutter contre les sources d'escherichia coli. **La commune n'étant pas à l'origine de cette pollution**, ce sont les installations sanitaires individuelles des localités à proximité qui sont désormais suspectées. Dès lors, c'est **un travail d'implication de l'intercommunalité compétente en matière d'assainissement non collectif** (compétence intercommunale), mais aussi de l'ensemble des collectivités se réclamant "de la baie de Somme" qui reste à mener.



Le déclin démographique

Le premier handicap de la ville reste son déclin démographique, dont la cause essentielle reste la flambée des prix de l'immobilier. Si la ville se réjouit bien entendu de l'installation de tous, c'est le renouvellement des résidences à l'année qui évitera à la ville de perdre son bien le plus précieux : une vie locale à l'année. La mairie ne dispose d'aucun moyen pour maîtriser les prix de l'immobilier. Pour autant, les actions communales en faveur de la qualité de vie, la maîtrise de la fiscalité pour la part sur laquelle elle peut agir, et l'accompagnement de toutes les initiatives pour le maintien à domicile et l'installation de nouveaux foyers, sont à la portée de toute municipalité.

QUID DES PAPI ?

Le syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard est en charge de la gestion du trait de côte. Une prérogative qui l'amène à porter le projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). La ville est particulièrement concernée et s'est beaucoup impliquée face aux conséquences de la montée du niveau de la mer, et l'érosion du trait de côte.

Dans le cadre de la première enveloppe de fonds publics attribuée au **PAPI**, le syndicat mixte avait prévu un premier chantier dans le secteur de **la place Jeanne d'Arc et du quai Léonard. Ces travaux annoncés en janvier, puis en septembre 2025 ont été reportés sans date précise de mise en oeuvre. La concrétisation du projet concernant la digue, dans le cadre d'une deuxième enveloppe de fonds publics est à ce jour indéterminée. La ville doit rester en maîtrise de ce sujet.**

Bien su... mieux vus !

Afin d'étayer sa volonté de lien constant avec la population, et de **(re)donner à la ville une image positive et dynamique**, la municipalité a créé dès 2021 un service de communication. La ville s'est créé une nouvelle identité graphique, de nouveaux liens avec les médias et une série de vecteurs de communication à destination de l'ensemble de ses publics.



Une identité graphique propre

- Dès 2021, la ville s'est donnée une identité graphique propre. La pierre angulaire qui allait être déclinée sur l'ensemble des dispositifs de communication à venir, et donner **le ton de la mandature avec sa devise "Ancré dans l'avenir"**.

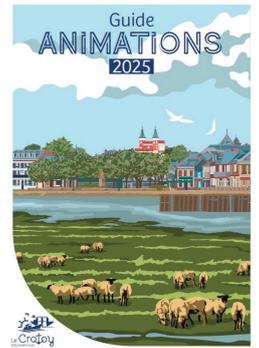
- Dans la foulée de l'avènement de cette identité graphique, la ville a déployé **une série de supports de communication** :

- mise en ligne d'un nouveau site internet : "villeducrotoy.fr",
- dépôt du nom de domaine et **refonte du parc d'adresses mails** communales,
- créations des **pages Facebook et Instagram**,
- mise en place d'un système d'**information instantanée par SMS**,
- remplacement du panneau numérique de la place Jeanne d'Arc par **un panneau vidéo**,
- éditions semestrielles de "**Le Crotoy - Saint-Firmin Mag**",
- **refonte du guide des animations** offrant désormais une programmation sur une année complète et plus uniquement sur la période estivale,
- **promotion de nos événements** relayée par roll-ups, panneaux d'entrée de ville, affiches et flyers à disposition en mairie et auprès des partenaires publics et privés souhaitant en faire la distribution.



UNE OFFRE FESTIVE REBOOSTÉE

Avec la réorganisation de son service "animations", la commune a souhaité **la conception d'un calendrier festif éclectique, audacieux et de qualité**. Ceci a induit la suppression de certains rendez-vous, le renouvellement d'autres, mais surtout la création de nouvelles dates et de nouvelles références tout au long de l'année. 80% du programme des manifestations est en accès gratuit, les événements payants n'excèdent pas 12 à 15 euros la représentation.



Depuis 2022, la programmation festive et culturelle de la ville se conçoit sur une année complète, ce qui impose un constant travail d'anticipation des agents et des élus. Ce rythme offre aussi un meilleur choix de manifestations, au meilleur prix et optimisation de l'organisation.

Parmi les nouveautés événementielles de la ville depuis 2022 :

- le **festival des Marées d'humour et les comedy clubs** de printemps et d'automne,
- la **fête de la Vélomaritime** en baie de Somme,
- le **festival steampunk** en partenariat avec le chemin de fer de la baie de Somme,
- le **festival pirates, corsaires et flibustiers**,
- les **guinguettes de l'été**, et la **programmation musicale et scénique** des soirées estivales "One shot" et "L'été en pente douce",
- les **soirées électro**,
- les **festivités d'Halloween**,
- le coup d'envoi des **illuminations de Noël**, la **soirée givrée**, les **concerts de Noël**,

- Le service "culture et événements" a mis en place **un système de billetterie physique et en ligne**, ce qui participe à l'affluence du public et à la promotion des événements.



La vie en mairie

Depuis 2020, la municipalité a veillé à recréer un climat et des conditions de travail saines et apaisées avec l'ensemble des agents communaux.

A la suite du départ de l'ancienne directrice générale des

services, une profonde réorganisation des services et des méthodes de travail a été opérée, ainsi qu'une **nouvelle approche des relations entre les agents, les élus et au contact de la population.**



UN CONTACT DIRECT AVEC LES ÉLUS

L'équipe municipale a fait de la proximité et du contact direct avec les administrés un principe fondateur de gouvernance. Il en va de même avec l'ensemble des agents municipaux, dont les rôles de conseil et d'exécution sont indispensables, et n'ont pas manqué durant ce mandat. Pour autant, la responsabilité des décisions revient aux élus.

Ceci implique une disponibilité au quotidien de ces mêmes élus, une écoute et une réactivité de réponse et d'action.

Cette accessibilité ne signifie pas de validation automatique à chaque demande, mais garantit à chacun d'être reçu, entendu et de pouvoir échanger cordialement et directement avec les décisionnaires.

Nominations et avancements

Nominations :

Marc Broyelle a été nommé directeur des services administratifs en mars 2021, **Johann Rauch**, directeur du service Culture, événements et communication, en mai 2021, **Cyril Macadré**, directeur de la Médiathèque, en avril 2025, **Théo Moreau**, archiviste et agent de médiathèque, en mai 2025 (en remplacement de la mise en disponibilité d'Esther Mantel depuis 2022), **Alix Danel**, **Ulrich Boucher**, agents de médiathèque (septembre 2025),

Titularisations :

Martin Patard, **Philippe Fos** : agents adjoints d'animation. **Damien Bordji**, **Kevin Vignolle**, **Tony Derosière**, **Antoine Delaby**, **Patrice Bilhaut**, **Jean-Philippe Lecoq**, **Charles Vignolle** : agents techniques. **Cédric Delabroye** : Agent de Sécurité de la Voie Publique. **Johann Rauch** : agent administratif.

Départs :

Vincent Blot : policier municipal. **Béatrice Dupuis** : directrice générale des services. **Didier Tacheux** : directeur des services techniques. **Pascal Cuingnet** : responsable d'équipe aux services techniques. **Fabrice Ménétrier**, **Jean-Robert Cardon** : agents des services techniques. **Jean-Claude Gamain** : responsable d'équipes aux services techniques (Départ septembre 2025).

Concours

Séverine Dufrenoy, agente administratif affectée au service de police municipale, reçue au concours de Rédacteur territorial et nommée en juillet 2024. **Florentin Bordrez**, agent administratif affecté au service de police municipale, reçu au concours d'adjoint administratif territorial principal de 2e classe et nommé en novembre 2024. **Johann Rauch**, directeur du service Culture, événements et communication, reçu au concours d'attaché territorial, nomination prévue en septembre 2025.

À NOTER AUSSI...

- Bien que les échanges entre élus et le personnel communal se vivent au quotidien, **la municipalité a mis en place un comité social territorial (CST)** proposant des temps d'échanges pleinement identifiés, et une cellule de propositions et de débat social,
- L'organisation municipale propose désormais **des horaires d'été pour les agents dont les missions sont les plus exposées aux fortes chaleurs**, ou plus difficiles à mener lors des périodes de fortes affluences touristiques,
- Il a aussi été mis en place des vestiaires saisonniers, qui permettent au personnel **un choix de vêtements de travail adaptés aux conditions météorologiques**,
- Le principe du **compte-épargne temps** avait été validé en 2013, il a été **réactualisé, expliqué et pleinement mis à disposition de chaque agent depuis 2023.**



Association

Sauvegarde des 2 églises

L'association de sauvegarde des 2 églises, présidée par Colette Rietsch, vise à participer concrètement à la vie patrimoniale crotelloise et saint-firminoise.

En plus, d'actions en faveur de l'entretien régulier des églises Saint-Pierre et Saint-Firmin, d'un lien avec la paroisse pour organiser le quotidien des églises, de participations au calendrier festif et traditionnel... l'association des 2 églises ajoute à l'arc des animations de la ville : une printanière artistique, des expositions sur l'histoire locale, des visites guidées de l'église Saint-Pierre, des concerts à l'occasion de la Nuit des églises... Et la liste n'est pas exhaustive.

Notons aussi que l'association épaula la ville dans la promotion de son patrimoine, notamment au travers de précieuses recherches historiques auxquelles le succès de l'exposition des ex-voto de septembre dernier doit beaucoup, par exemple.

Les fonds collectés par l'association ont déjà participé à la restauration des bannières traditionnelles, et participeront encore à des projets en cours. Un partenariat association-commune qui est gagnant-gagnant, et surtout qui implique le plus grand nombre à la vie locale.

Contact : Villeducrotoy.fr > Vie locale > annuaire des associations > Association des 2 églises.



A PROPOS DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales ont cours toute l'année, mais sont closes 6 semaines avant chaque scrutin. Pour les habitants en résidence principale : un formulaire à remplir avec carte d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois. Idem pour les habitants en résidence secondaire avec en plus les deux dernières taxes foncières ou d'habitation. Attention, tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

La ville amie des animaux, mais les maîtres doivent jouer le jeu

Récemment la Somme a été désignée parmi les destinations de France les plus "dog friendly". Un créneau qui correspond pleinement au "bon vivre ensemble", cher à la ville du Crotoy qui offre par exemple : une portion de près de 2 km accessible à la promenade avec son animal entre l'allée de la Grève et le parking de la Maye, un office de tourisme labellisé "Toutourisme"... La pérennité de ces efforts des collectivités publiques, comme des privés notamment professionnels du tourisme, dépendent du seul respect des réglementations en vigueur, comme des simples considérations de "savoir vivre" de la part des maîtres, locaux comme visiteurs. Ce qui implique, par exemple, de tenir son animal en laisse partout en ville, ne pas le faire pénétrer sur les lieux interdits tels que le chemin de planches des cabines de plage, préserver les massifs végétalisés et ramasser les déjections y compris sur les pelouses... Pour rappel, l'amende pour "abandon de crottes" s'élève à 135 euros.

Tribune de l'opposition

En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Groupe « J'aime Le Crotoy Saint Firmin »

Chers Crotellois et Saint Firminois, L'été est là.

Les ponts de mai ont permis d'accueillir de nombreux touristes. Les retours sont dans l'ensemble positifs, et le programme des activités estivales, riche et diversifié, devrait renforcer le sentiment que Le Crotoy est une destination à privilégier. Cependant tout flux de tourisme exige un accompagnement aux fins d'éviter des conflits d'usage et impose que l'on définisse des réponses codifiées. Retenons par exemple le domaine de la propreté de la voirie qui illustre une certaine qualité d'accueil. Il conviendrait qu'une intervention renforcée accompagnée d'une veille accrue soit imposée. Il ne s'agit pas de réparer des oublis, de colmater les manques au cas par cas.

Si cela peut s'avérer utile ce ne peut être qu'en complément d'une approche d'ensemble. Des passages plus fréquents doivent être envisagés en centre ville et jusque sur la digue avec pourquoi pas un dispositif de veille ne serait-ce que pour respecter le travail des employés.

Nous parlons en effet de bien public, d'intérêt commun, celui d'une station balnéaire fréquentée, nous parlons de définir une politique publique qui réponde aux attentes de tous et qui donc doit être portée par l'autorité et les services dédiés. Ce n'est pas simple, certes, mais nous pensons que dans ce domaine emblématique comme d'ailleurs dans d'autres tels que l'hébergement des personnels saisonniers ou la concession d'espaces publics, nous ne devons pas nous satisfaire d'ajustements commandés par les circonstances et les pressions du moment. Nous suggérons que l'on veille à ne jamais cesser de peser sur les leviers de commande afin que les décisions ne se voient arbitrées par défaut, ou par des échelons extérieurs. Nous vous souhaitons un bel été à tous!

Catherine Marchand

Les acteurs de la ville



Gaëlle, diplômée de préparation militaire et parrainée par Philippe Evrard

Depuis septembre 2024, Gaëlle Havart, 18 ans aujourd'hui, a fait le choix de suivre une préparation militaire au lycée Boucher-de-Perthe. Une porte d'entrée privilégiée pour peaufiner un choix de carrière dans l'armée, par le biais de cours, de visites de sites militaires, de stages au coeur de la vie militaire, de participation aux commémorations patriotiques...

A l'issue de cette formation, et sur les traces d'un grand-père paternel crotellois qui fit carrière en tant que major dans la Marine à bord d'un sous-marin lanceur d'engin, Gaëlle se destine désormais à l'école des Mousses de Brest. Le 25 mai dernier, Philippe Evrard, ancien militaire de l'armée de Terre, que Gaëlle a choisi comme parrain était à ses côtés pour son diplôme de fin de formation.



Un nouvel espace communal pour tous

Une nouvelle salle communale a ouvert ses portes en lieu et place de l'ancien vestiaire du stade. Un nouveau local construit par les agents de nos services techniques, ouvrant sur près de 200 m².

Cette réalisation a permis d'installer l'harmonie municipale des Amis réunis, dans une partie de ce nouvel espace pour les répétitions hebdomadaires de sa vingtaine de musiciens.

L'autre moitié de cette salle est consacrée à d'autres initiatives associatives telles que les séances hebdomadaires du club de modern jazz « Danse en baie » chaque samedi matin.

La vocation de ce nouveau bâtiment est aussi de proposer un service communal supplémentaire, en accueillant les réunions familiales à l'issue des cérémonies au cimetière situé juste en face.

Quoi de neuf en ville ?

Plus de renseignements sur villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des professionnels



Rhumhèdes

depuis février 2025, Frank Lottin et sa fille, Emma Bizet, proposent une adresse 100% baie de Somme puisque les rhums de la maison sont distillés à Noyelles-sur-Mer, depuis 32 ans. Une adresse tout en

couleur, qui met Le Crotoy à l'heure caribéenne toute l'année ! Ouvert tous les jours, sauf le dimanche matin.

☎ 06 23 70 38 35 📍 6 bis rue de la porte du pont.



L'ancrage

Depuis mai 2025, le front de mer crotellois, au bout de la promenade Jules Noiret, offre aussi un bar d'ambiance de plein air et vue sur baie signé de Stéphanie Roussel et Théo Bouton. Bar et planches

apéro sur terrasse bois et grands espaces en toile de fond. Ouvert tous les jours, selon conditions météo, 10h-22h.

📍 Promenade Jules Noiret, à proximité de l'aire de jeux pour enfants Adrienne Bolland.



Côte & baie

Depuis mai 2025, Amandine Gamain et Pierre Bordji ont ouvert les portes d'un nouveau snack-bar. Toute l'année, on y propose bien entendu de boire un verre, mais aussi de petite restauration à l'ardoise dont

la suggestion change chaque jour, crêpes, glaces... Une terrasse conviviale et souriante dans ce quartier du haut de la rue principale. Ouvert tous les jours, sauf le jeudi.

☎ 06 28 71 41 82 📍 74 rue de la porte du pont.



Le petit moulier

Depuis mai 2025, l'extrémité nord de la promenade Jules Noiret illustre encore davantage la douceur de vivre en baie de Somme avec la terrasse de plage signé du mytiliculteur Benjamin Vignolle. Au menu

bien entendu : moules-frites avec vue imprenable sur la baie en version plein ouest, ambiance décontractée et coucher de soleil garanti! Ouvert selon les conditions météo (10h-15h / 18h-22h).

📍 Promenade Jules Noiret, à proximité de l'aire de jeux pour enfants Adrienne Bolland.

"Chez Mado, Le scoop" - 6 quai Léonard : l'établissement n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Une ville qui vit!

De nombreuses dates nous attendent encore...



Les festival pirates, corsaires et flibustiers

19 ET 20 JUILLET 2025



Les Guinguettes de l'été

2 JUILLET
AU 27 AOÛT 2025



Les dominicales

6 JUILLET
AU 17 AOÛT 2025



La fête de la mer

23 ET 24 AOÛT 2025



Les soirées électro

11 JUILLET
ET 9 AOÛT 2025



Le concert de Gospel

2 JUILLET
AU 27 AOÛT 2025



Festivités Halloween

31 OCTOBRE 2025



Comedy club
Petite marée d'humour
avec Thomas de Fouchécour

1^{er} NOVEMBRE



villeducrotoy.fr

LA MAIRIE
À VOTRE SERVICE...



L'état civil
enregistré en mairie
de décembre 2024 à juin 2025

(État civil arrêté au 28 juin 2025)



L'ACCUEIL EN MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h,
et dès le 22 mars 2025
chaque samedi de 10h-12h.

Tél. : 03 22 27 80 24,
contact@villeducrotoy.fr
et villeducrotoy.fr

Les naissances :

26 mars : Haudrechy Marin - 2 avril : Level Clodoré Maddy.

Les mariages :

22 février : Bellegueille Natacha et Vandyck Gilles - 1er mars : Lambert Ingrid et Moreaux Jean-Michel - 3 mai : Bélia Manuella et Racine Frédéric - 9 mai : de Boissieu Camille et Guéry Nicolas - 7 juin : Amédéo Aurore et Dompierre Dominique - 22 juin : Beaugeois Betty et Desreumaux Quentin 28 juin : Millet Isabelle et Caron Anthony.

Les décès :

7 décembre : Henry épouse Miot Marinette - 24 décembre : Lemaître Jean-Michel - 31 janvier : MARQUET Joël - 14 février : Pollenne Monique - 16 février : Lecocq Ernest - 21 février : Dupuis Philippe - 15 mars : Wadoux épouse Lemaître Marie-José - 29 mars : Morel épouse Volzaque Thérèse - 3 avril : Armand Xavier - 5 avril : Dérosière Marcel - 12 avril : Doudoux Michel - 14 avril : Ghys épouse Wattier Ariane - 3 mai : Thuilleaux Fabrice - 13 mai : Carpentier Mireille - 28 mai : Poiré Catherine - 9 juin : Granger Paul.